Parc national de La Réunion

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N° CA/2026-014
PORTANT ADOPTION DU BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE 2027

Le Conseil d'Administration du Parc national de La Réunion, réuni sous la présidence de Monsieur Éric FERRERE

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 331-1 et suivants et R.331-23, R.331-38, R.331-40, R.331-41,

Vu le décret n° 2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de la Réunion,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (NOR:EFIXI205948D), notamment les articles 175 à 185,

Vu le rapport DIR-2026-0010 de présentation du Budget Initial de l'exercice 2027,

Vu les tableaux budgétaires du Budget Initial de l'exercice 2027, notamment les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale annexés à la présente délibération.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents ou représentés : 1 Abstention

APPROUVE

Article 1 : les autorisations d'emplois :

* sous plafond pour 2027 sont de	79,3 ETP	et	81 ETPT
* hors plafond pour 2026 sont de	31,4 ETP	et	37,31 ETPT

Article 2 : les autorisations budgétaires suivantes :

- Des Autorisations d'Engagement (AE) pour 10 702 250,00 € dont :
  - 7 839 100,00 € personnel
  - 2 468 250,00 € fonctionnement
  - 21 700,00 € intervention
  - 373 200,00 € investissement
- Des Crédits de Paiement (CP) pour 11 013 280,00 € dont :
  - 7 839 100,00 € personnel

2 626 280,00 € fonctionnement

27 700,00 € intervention

520 200,00 € investissement

- Des prévisions de recettes pour 9 282 586,09 €

- Un solde budgétaire déficitaire de - 1 730 693,91 €

Article 3 : Le Conseil d'Administration vote les prévisions comptables suivantes :

- Une variation de trésorerie de - 1 755 693,91 €

- Un résultat patrimonial déficitaire de - 1 210 493,91 €

- Une capacité d'autofinancement de - 710 493,91 €

- Une variation du Fonds De Roulement de - 1 230 693,91 €

Article 4 : Le Directeur de l'établissement public est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de La Réunion et qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à la Plaine des Palmistes, le 12 Novembre 2026

Le Président,

Éric FERRERE

Le Directeur,

Jean Philippe DELORME

SOUS PRÉFECTURE DE SAINT-BENOIT

17 NOV. 2026

ARRIVÉE

~~Date de transmission au Commissaire du Gouvernement~~	17 / 11 / 2026
Date de non opposition du Commissaire du Gouvernement dans le délai des 15 jours	17 / 11 / 2026
Date de transmission au MTES	17 / 11 / 2026
Date de transmission au Contrôleur Budgétaire Régional	17 / 11 / 2026
Date de non opposition du Contrôleur Budgétaire Régional dans le délai des 15 jours	
Date de publication au RAA	17 / 11 / 2026
Date d'affichage	17 / 11 / 2026
Date de retrait	

Parc national de La Réunion

Conseil d'Administration
Séance du 12 Novembre 2026

Rapport n° DIR-2026-0010

Objet : NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE 2027

La présente note a pour objet de présenter les éléments ayant contribué à l'élaboration du Budget Initial 2027 :

I. *Les éléments de contexte particuliers à l'année 2026*
II *Les éléments marquants de l'activité 2026*
III. *Priorités pour l'année 2027*
IV. *La présentation du budget initial dédié au projet de l'établissement pour 2027*

I. Éléments de contexte de l'année 2026

Le renouvellement de la Charte, approuvé par le Conseil d'administration le 25 novembre 2025, ainsi que l'ambition portée à travers la démarche « Charte 2038 », ont renforcé la lisibilité des orientations du Parc et permis de mieux structurer les enjeux liés à sa mise en œuvre. Cette nouvelle étape s'est traduite en 2026 par une relance des dynamiques partenariales autour du Projet d'Etablissement 2024-2028.

Dans le même temps, le renouvellement partiel du collège des collectivités à la suite des élections municipales, ainsi que la perspective du renouvellement de la composition du Conseil d'administration et de la fin des mandats des présidents, vice-présidents et membres du bureau, à l'occasion du Conseil d'administration du 12 novembre 2026, ont contribué à insuffler un nouvel élan à la gouvernance de l'établissement.

Cette séquence se poursuit par l'émergence de deux nouvelles adhésions de deux communes de la zone d'adhésion : Le Tampon et L'Entre-Deux. À l'issue de ces adhésions, 22 des 24 communes de La Réunion auront ainsi rejoint la Charte du Parc, confirmant l'élargissement progressif de l'adhésion des collectivités au projet porté par l'établissement.

Sur le plan financier, l'arrivée à terme des programmations FEDER et FEADER a ouvert une phase de réajustement des partenariats et des modalités de financement. Pour le FEDER, le niveau de consommation encore relativement faible des crédits consacrés à la biodiversité a notamment favorisé la reprise du dialogue avec les autorités de gestion, la Région et le Département.

Cette situation a permis d'identifier de nouvelles marges de manœuvre pour le financement des actions du Parc, dans un contexte marqué par la diminution des crédits mobilisables au titre du Fonds Vert et de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Elle a également conduit à faire évoluer les conditions d'intervention du FEDER, en levant le verrou qui limitait jusqu'alors son utilisation pour certaines actions conduites sur le domaine départemento-domanial.

Ces évolutions élargissent les possibilités de mobilisation des financements européens en faveur de la préservation et de la gestion de la biodiversité, tout en favorisant une meilleure complémentarité entre les différents dispositifs de soutien.

Enfin, la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et la préparation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB), toutes deux portées par la Région, ont offert au Parc l'opportunité d'affirmer son rôle d'acteur ressource et de contribuer, par son expertise, à l'élaboration de deux cadres stratégiques majeurs pour La Réunion.

Les connaissances et travaux produits dans le cadre des programmes du Parc constituent à ce titre des ressources pour éclairer ces démarches. Les éléments issus du Plan de Paysage et les résultats du programme de recherche et développement REMINAT consacré à la conservation des habitats ont ainsi vocation à contribuer aux orientations futures du SAR et de la SRB.

Cette implication renforce l'articulation entre les politiques régionales de planification et de biodiversité et l'expertise développée par le Parc, en s'appuyant sur les connaissances, les travaux scientifiques et les retours d'expérience issus de son intervention sur le territoire.

II. Les éléments marquants de l'activité 2026

Les priorités d'intervention pour 2026 répondent à un double enjeu : **conforter les capacités d'action du Parc dans un contexte financier contraint et renforcer sa contribution aux transformations du territoire**.

Elles s'inscrivent dans l'ambition portée par la « Charte 2038 » et privilégient une approche en mode projet, fondée sur la mobilisation des partenaires, la construction de gouvernances adaptées et la recherche de réponses opérationnelles aux enjeux identifiés sur le territoire.

Sécuriser les capacités d'intervention du Parc

La diversification et la captation des financements constituent une priorité transversale dans un contexte marqué par une forte diminution des financements de l'État et par une période de transition entre deux programmations européennes.

L'enjeu est de préserver la capacité du Parc à conduire ses missions et à accompagner les projets du territoire, en consolidant les financements existants, en recherchant de nouvelles sources de financement et en développant des partenariats financiers diversifiés. Cette stratégie est présentée dans le tableau consacré à la diversification des financements.

Répondre aux enjeux territoriaux par des projets intégrés

Plusieurs enjeux aujourd'hui identifiés sur le territoire dépassent le seul champ de la conservation des espaces naturels. Ils concernent simultanément les usages, l'aménagement, l'économie locale, les conditions de vie, l'attractivité des territoires et la préservation des patrimoines.

Le Parc entend ainsi renforcer son intervention sur des territoires ou des sites où plusieurs de ces enjeux se concentrent, en privilégiant des démarches associant les acteurs concernés.

À Mafate, cette approche se traduit par deux démarches complémentaires :

- le **Programme Alimentaire Territorial de Niveau2**, porté avec les communes de Saint-Paul et de La Possession, avec la création de l'association dédiée, le recrutement de l'équipe technique, la consolidation de la gouvernance et le lancement des premières actions ;
- le **programme de gestion des déchets**, conduit avec les communes de Saint-Paul et de La Possession, le Territoire de l'Ouest, le GIP Mafate et l'ADEME, avec l'approfondissement du diagnostic des gisements, le rapprochement avec les filières et la programmation des actions à court terme.

Dans le Sud et sur le Secteur du Volcan, le travail engagé dans le cadre du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique porté par le Département vise à mieux organiser les flux et à rechercher une articulation entre le volcan sommital et le Volcan littoral, notamment sur les communes de Saint-Philippe et de Sainte-Rose.

Sur les espaces de la Roche Écrite et du Maïdo, l'enjeu porte notamment sur l'évolution de la fréquentation touristique et l'encadrement des activités sportives. Le Parc contribue aux travaux de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires et anime un groupe de travail consacré à l'hyperfréquentation, à l'encadrement des trails et au bivouac. Une réglementation du bivouac est notamment en discussion sur le site pilote du Piton des Neiges et une démarche d'appel à manifestation d'intérêt est envisagée pour les trails traversant les espaces de la Roche Écrite et du Maïdo.

Expérimenter de nouvelles modalités de gestion des espaces et des patrimoines

Certains sites constituent des territoires d'expérimentation permettant de développer de nouvelles réponses de gestion et de valorisation.

La **Pandanaie de La Plaine-des-Palmistes** fait ainsi l'objet d'une démarche associant la commune, Saint-Benoît, la CIREST, le Département, les propriétaires privés, le BRGM et la DEAL. Les premières étapes portent sur le diagnostic du fonctionnement de la zone humide et de son état de conservation, ainsi que sur la construction d'une gouvernance adaptée.

Sur la **RN3**, un tronçon expérimental fait l'objet d'une démarche associant la commune de La Plaine-des-Palmistes, la CIREST, la Région – Direction des Routes et la MFR. L'objectif est d'expérimenter de nouvelles modalités de gestion environnementale et de valorisation des patrimoines présents le long de cet axe.

La lutte contre la **prolifération des ongulés féraux** constitue également une démarche expérimentale, avec la mise en œuvre d'une phase test de capture des porcs ensauvagés en partenariat avec les communes des Avirons, la Fédération Départementale des Chasseurs de La Réunion et la Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie.

Renforcer la résilience des espaces naturels face aux changements globaux

Les effets du changement climatique et l'évolution des pressions exercées sur les milieux nécessitent de renforcer les capacités d'anticipation et d'adaptation des politiques de conservation.

Deux espaces pilotes, la **Roche Écrite et le triangle des Bénares**, font ainsi l'objet d'un renforcement de la prise en compte des impacts du changement climatique dans les stratégies et modalités de gestion.

Cette approche est complétée par la poursuite de la **lutte biologique contre le psylle du tamarin**, avec le CIRAD, l'Université, la DEAL et le Ministère de la Transition écologique, afin d'entrer dans la phase opérationnelle après finalisation des procédures d'autorisation préalables au lâcher.

La perspective de mise en œuvre par le Parc d'une partie de la programmation de conservation du **triangle des Bénares**, avec un financement FEDER, conduit par ailleurs à faire évoluer le cadre opérationnel d'intervention sur le domaine départemento-domanial. Ce travail est mené avec le Département et l'ONF.

Continuer le travail la pollution sonore et les conflits d'usage *en procédant (I) à des mesures objectives du niveau* sonore, (II) des enquêtes sur la perception du bruit, (III) la construction partenariale de mesures d'atténuation.

Consolider les espaces de gouvernance et de concertation territoriale

La mise en œuvre de ces projets repose sur des espaces de dialogue permettant de partager les enjeux, de construire les stratégies et de coordonner les interventions.

La **Commission Roche Écrite** constitue à ce titre un espace partenarial à consolider, associant notamment les communes de Saint-Denis et de La Possession, la Fédération Réunionnaise de Tourisme, l'ONF, les associations environnementales et les associations d'habitants. Les travaux portent sur la définition d'une ambition commune, la programmation des actions de conservation, l'encadrement des trails, l'amélioration du fonctionnement du gîte et la contribution à la construction du Plan National d'Actions en faveur du Tuit-tuit.

Dans le domaine des **paysages**, le Parc souhaite également contribuer à la structuration d'un espace institutionnel de réflexion et d'expérimentation avec le CAUE et l'AGORAH, en lien avec la Région et l'État. Cette démarche vise notamment à accompagner les collectivités dans leurs projets, à travers des démarches telles que les plans de paysage de la CIVIS et de la Communauté de communes du Nord, ainsi que la caractérisation des paysages nocturnes sur le corridor entre le Piton des Neiges et Saint-Pierre.

Adapter les modes d'organisation du Parc

Enfin, l'évolution des modalités d'intervention sur le territoire doit s'accompagner d'une adaptation des modes de fonctionnement internes. Dans le cadre d'une démarche globale de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), l'expérimentation du télétravail constitue ainsi un axe de travail visant à faire évoluer l'organisation interne en cohérence avec les nouveaux modes de conduite des projets.

Au-delà de la diversité des thématiques abordées, ces priorités traduisent une même orientation : faire du Parc un acteur capable de réunir les compétences, les partenaires et les financements nécessaires pour construire des réponses territoriales intégrées, en articulant préservation des patrimoines, usages, attractivité, qualité de vie et adaptation aux changements globaux.

III. Priorités pour l'année 2027

L'année 2027 s'inscrira dans un contexte particulièrement contraint, marqué par un environnement électoral sensible sur 2027-2028, l'entrée dans la phase finale de la programmation européenne et une situation de stagnation, voire de tension, des moyens financiers de l'État.

À ces contraintes financières s'ajoute la perspective d'une diminution des effectifs, susceptible d'affecter directement les capacités d'ingénierie, de coordination et d'encadrement des projets. Cette évolution pourrait également limiter la capacité du Parc à rechercher et mobiliser les financements nécessaires au maintien de ses missions socles.

Dans ce contexte, l'enjeu pour 2027 sera de **concentrer les capacités d'intervention sur quelques chantiers structurants**, tout en poursuivant la recherche de financements permettant de préserver les missions fondamentales du Parc. Les priorités porteront principalement sur la conservation des habitats et des espèces à enjeux, la connaissance et la gestion des paysages et le développement de la trame noire à l'échelle de l'île.

1. Poursuivre la structuration d'une stratégie de conservation des habitats à enjeux

Le programme de recherche et développement **REMINAT** et les travaux engagés sur la conservation des habitats constituent le premier chantier prioritaire pour 2027. L'objectif est de faire passer progressivement les connaissances et stratégies produites dans le cadre de la R&D vers leur traduction opérationnelle sur les massifs prioritaires.

Les principaux objectifs seront :

- finaliser les **diagnostics, stratégies et plans d'actions** à l'échelle des massifs prioritaires ;
- expérimenter la **phase opérationnelle de conservation sur le triangle des Bénares**, en s'appuyant notamment sur les évolutions du cadre d'intervention et les financements mobilisables ;
- finaliser le **plan de gestion et de valorisation de la Pandanaie**, afin d'en faire un élément d'appui à la réflexion sur la future porte de Parc Saint-Benoît–Col de Bellevue ;
- mettre en œuvre le **lâcher des agents de lutte biologique contre le psylle du tamarin** et assurer le suivi et l'évaluation de leurs effets ;
- poursuivre la construction d'un système d'information global et partenarial sur le sujet de la conservation restauration des habitats ;
- poursuivre l'intégration des résultats issus de REMINAT dans la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)** et contribuer à leur prise en compte dans la déclinaison territoriale du règlement européen sur la restauration de la nature, notamment à travers l'expérimentation sur le territoire réunionnais ;
- renforcer la prise en compte des **changements globaux** dans les modalités de gestion des espaces pilotes de la Roche Écrite et du triangle des Bénarès.

Ce chantier doit ainsi permettre de consolider le passage d'une logique de production de connaissances à une **logique de programmation et de mise en œuvre de la conservation**, en articulant connaissance, stratégie, expérimentation et action.

2.Renforcer la protection des espèces à enjeux

Le deuxième chantier prioritaire porte sur les espèces à enjeux, avec une attention particulière aux espèces endémiques et aux conditions de pérennisation des dispositifs de conservation.

La construction d'un **Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Tuit-tuit** constituera un objectif majeur. Elle s'appuiera sur l'espace collaboratif constitué autour de la Commission Roche Écrite, afin de conforter la mobilisation des acteurs du massif et de construire une stratégie partagée.

Le Parc poursuivra également la construction d'une **candidature LIFE** consacrée à trois espèces endémiques à enjeux : les pétrels de Barau et de Bourbon et le Tuit-tuit. Cette démarche vise à réunir les partenaires et les moyens nécessaires à une intervention coordonnée à l'échelle des enjeux de conservation de ces espèces.

La lutte contre les prédateurs constituera un autre axe de travail important, avec l'expérimentation et la préparation d'une **évolution des méthodes et de l'échelle d'intervention contre les rats et les chats**. L'objectif est d'examiner les conditions permettant de faire évoluer les dispositifs actuels vers des modalités plus adaptées aux enjeux et aux espaces concernés.

En ce qui concerne la pollution lumineuse et les environnements nocturnes, finaliser le dialogue à l'échelle de l'île et proposer des plans d'actions de niveau communal et corridors à enjeux. Et initier le travail sur les paysages nocturnes.

Enfin, les actions de **lutte contre les ongulés féraux** entreront dans une phase opérationnelle renforcée, dans le prolongement des expérimentations engagées en 2026.

3. Structurer une politique partenariale autour des paysages

La question des paysages constitue un troisième chantier prioritaire, avec l'objectif de passer de la mise en réseau des acteurs à une organisation plus pérenne de l'expertise et de l'expérimentation.

Il s'agira de consolider un **espace institutionnel consacré aux paysages**, permettant de poursuivre les échanges, de partager les connaissances et d'accompagner les collectivités dans leurs démarches.

En parallèle, le Parc poursuivra la consolidation de **l'Observatoire des paysages**, en partenariat avec l'ONF et la DEAL. Cet outil doit contribuer à améliorer la connaissance des évolutions paysagères, à objectiver les transformations du territoire et à fournir des éléments d'aide à la décision pour les politiques publiques.

4. Développer la connaissance et la prise en compte de la pollution lumineuse

La **pollution lumineuse** constitue un quatrième chantier prioritaire, à la croisée des enjeux de biodiversité, d'aménagement et de qualité des paysages nocturnes.

L'année 2027 sera consacrée à la finalisation et à la restitution du **diagnostic de la pollution lumineuse à l'échelle de l'île**, afin de disposer d'une base commune pour orienter les actions futures.

Cette connaissance devra ensuite être traduite dans des démarches territoriales concrètes, notamment avec les communes de **Cilaos, Saint-Louis et Saint-Pierre**, autour de la trame noire du corridor Piton des Neiges–Océan. Le travail portera notamment sur la production de **plans lumière urbains adaptés aux enjeux de biodiversité et aux caractéristiques des territoires concernés**.

La thématique sera également développée dans le cadre des collèges et espaces partenariaux associant les communes concernées, afin de favoriser l'appropriation de ces enjeux et leur intégration progressive dans les politiques d'aménagement et de gestion de l'éclairage.

Une année de concentration des moyens sur les enjeux prioritaires

Dans un contexte de contraintes croissantes sur les moyens humains et financiers, 2027 devra ainsi privilégier les démarches permettant de **faire converger connaissance, expertise, partenariats et financements autour d'un nombre resserré de chantiers structurants**.

Les quatre priorités identifiées présentent à cet égard une forte complémentarité : les travaux de connaissance et de recherche alimentent les stratégies de conservation, celles-ci trouvent une traduction opérationnelle sur les habitats et les espèces prioritaires, tandis que les démarches sur les paysages et la pollution lumineuse permettent d'élargir l'intervention du Parc aux enjeux d'aménagement et de qualité des territoires.

Cette concentration doit également permettre de renforcer la capacité du Parc à mobiliser ses partenaires et à rechercher les financements nécessaires à la mise en œuvre de ses missions, dans une période où la disponibilité des moyens humains consacrés à l'ingénierie et au montage de projets sera plus contrainte.

IV. Le Budget Initial 2027

- **Atterrissage du Budget 2026**

Les moyens en personnels Sous-Plafond, alloués pour l'année 2026, au Parc national de La Réunion, ont été fixés ainsi :

- Schéma d'emplois : 81,5 ETP ;

- Plafond d'emplois : 83,2 ETPT

Les prévisions d'atterrissage pour la fin de l'année 2026 en emplois :

- Schéma d'emplois : 81,8 ETP ; soit +0,3 ETP

- Plafond d'emplois : 81,92 ETPT ; soit -1,28 ETPT (écarts entre les départs et les recrutements)

Compte tenu de la demande de décompter les ETP/ETPT des VSC sur le hors-projet d'une et des financements obtenus sur les nouveaux projets, l'atterrissage prévisionnel des effectifs hors plafond est de 34,40 ETP et 24,23 ETPT.

Le point d'atterrissage estimé à ce jour dans le cadre du BR1 2026 prévoit un déficit budgétaire de 673 381,77 € et un niveau final de la trésorerie de 5,531 M€. Le prélèvement sur trésorerie de l'année 2026 est estimé à 861 976 €.

- **Les faits budgétaires marquants pour l'exercice 2026**

  - Une forte diversification des recettes :

Projet fléchés PNRUN - Diversification des ressources - hors P113

Projets	coût prévisionnel TTC du projet	financements mobilisés	montant de subvention	taux
Plan opérationnel de régulation des ongulés féraux (POROF)	441 672 €	FEDER	366 520 €	98%
		Région Réunion	64 680 €	
Cartographie des habitats et animation territoriale pour l'élaboration d'un plan de gestion concerté de la pandanaie de la Plaine des palmistes	209 567 €	OFB	100 000 €	48%
Projet de restauration de la végétation altimontaine du massif du Grand Bénare	1 842 778 €	FEDER	1 545 186 €	99%
		Région Réunion	272 680 €	
Plan de conservation des pétrels endémiques de La Réunion – programme d'actions 2027-2028	235 104 €	FEDER	195 860 €	98%
		Région Réunion	34 563 €	
Opération de valorisation paysagère et écologique du tronçon A de la Route Nationale 3 « route paysage » en cœur de parc national	435 191 €	FEADER	320 878 €	74%
Déploiement de la démarche de schéma d'aménagement des îlets à Mafate	321 136 €	FEADER	237 412 €	74%
Prestation d'accompagnement du tourisme durable autour des patrimoines naturels, paysagers et culturels du Volcan Littoral (St Philippe – Ste Rose)	67 025 €	FEADER	49 420 €	74%
Projet d'optimisation de la gestion des déchets générés sur le territoire de Mafate	68 840 €	ADEME	36 250 €	100%
		Préfecture	32 570 €	
Programme d'actions pour l'encadrement des impacts des activités de pleine nature en cœur de parc national	169 691 €	ADEME	115 245 €	80%
		Département	20 000 €	
Lutter efficacement contre le longose dans la forêt de Bon accueil et consolider l'implication de la population	104 519 €	BESTLIFE2030	99 293 €	95%
Dispositif 2025 des ambassadeurs du patrimoine mondial - prévention des feux de forêts	35 907 €	DAAF	24 820 €	69%
Dispositif 2026 des ambassadeurs du patrimoine mondial - prévention de feux de forêts	28 900 €	DAAF	21 774 €	75%
Expérimentation de brulage dirigé pour contrôler l'ajonc d'Europe sur des parcelles tests à l'Argamasse	12 635 €	DAAF	8 226 €	65%
Réalisation de visites virtuelles "immersion dans le massif de la fournaise"	20 000 €	GMF	20 000 €	100%
Réalisation de plaquettes de reconnaissance faune-flore	20 000 €	GMF	20 000 €	100%
	4 012 966		**3 585 377 €**	

Cette diversification permet de mobiliser des nombreux crédits et de mener à bien les projets dans un contexte de raréfaction des ressources du Ministère. Néanmoins, la part d'autofinancement reste importante puisqu'elle s'élève à 427 588 € pour l'ensemble des projets. De plus, le Parc national est dans l'obligation pour la quasi-totalité de actions d'avancer les dépenses, car ces dispositifs ne prévoient pas le versement d'avances à la signature des conventions.

- **Les perspectives des moyens 2027**

Les discussions préalables relatives à loi de finances initiale pour l'année 2027 prévoient une baisse du schéma d'emplois de – 10 équivalents temps plein (ETP) et une baisse du plafond d'emploi de – 10 équivalents temps plein travaillé (ETPT), pour la brique parc. A ce stade et après analyse de la DEB, il a été choisi de faire porter cette baisse des effectifs sur 5 parcs nationaux dont le PNRun.

La pré-notification des moyens en emplois et en moyens pour l'année 2027, communiquée le 5 octobre 2026 par le Ministère de tutelle pour l'élaboration du Budget Initial au Parc National de La Réunion, sont fixés ainsi :

- **Schéma d'emplois : -2,2 ETP soit 79,3 ETP**
- **Plafond d'emplois : -2,2 ETPT soit 81 ETPT**

Il est toutefois précisé que ces informations ne préjugent pas de la notification qui résultera de la loi de finances initiale qui sera adoptée au terme des débats budgétaires.

Les emplois Hors-Plafond sont ouverts à hauteur de 31,40 ETP et 37,31 ETPT.

A. Les recettes budgétaires 2027

Les recettes globalisées :

Le montant de la dotation annuelle de fonctionnement 2027 qui sera attribuée au Parc national de La Réunion est basée sur une hypothèse de stabilisation à 7 265 694 €.

Les recettes fléchées attendues sur le Budget Initial 2027, sans tenir compte d'éventuels nouveaux financements :

Les projets financés par le Fonds Vert en 2023 (REMINAT Phase 1 et Pétrels) arrivent à terme en 2027, les demandes de soldes vont être réalisées. Il est également prévu de demander les soldes pour les opérations PNA Pétrels ; Etude bruit avec l'installation de stations de mesure et Best Life Maido.

Sur les programmes financés par les crédits SNB2030 (REMINAT Phases 1 et 2, Tuit-Tuit, Jours de la nuit) des avances importantes ont été encaissées sur les budgets 2024 et 2025, aussi il n'est pas prévu de demandes de versements en 2027 pour ces opérations.

Le projet de régulation des ongulés commencé en 2025 se poursuit et des demandes d'acomptes vont être réalisées au prorata des dépenses réalisées

Sur le projet Grand Benare, il est prévu deux remontées de dépenses auprès du FEDER.

Nature	Destination / Origine	Opération	Voté (€)
FINETAF	PREFECTURE	DEAL PNA Pétrels	4 000 €
FINETAF	PREFECTURE	FV-REMINAT-PHASE1	623 367 €
FINETAF	PREFECTURE	FV-PETRELS	217 910 €
FINETAF	AUTRES_SERVICES_DEC	DAF-ECOGARDE	21 774 €
FINETAF	TUTELLE	P113_ETUDe_BRUIT	42 000 €
FINPUBF	FEDER	FEDER ONGULES	143 350 €
FINPUBF	REGION	FEDER ONGULES	25 300 €
FINPUBF	AUTRE_EUROPE	BESTLIFE-MAIDO	10 000 €
FINPUBF	AUTRE_EUROPE	BESTLIFE-MAKES	28 830 €
FINPUBF	FEDER	FEDER Grand Benare	764 415 €
FINPUBF	REGION/ETAT	FEDER Grand Benare	134 896 €
	Recettes fléchées		**2 015 842 €**

Les recettes globales de l'établissement inscrites au BI 2027 sont de 9 282 586,09 €.

RECETTES		
Montants Budget N-1	Montants Budget initial N	
7 225 944,29	**7 266 744,00**	**Recettes globalisées**
0,00	**0,00**	Subvention pour charges d'investissement
1 750,00	**1 050,00**	Recettes propres
0,00	**0,00**	Autres financements publics
0,00	**0,00**	Fiscalité affectée
7 224 194,29	**7 265 694,00**	Autres financements de l'Etat
0,00	**0,00**	Subvention pour charges de service public
890 575,00	**2 015 842,09**	Recettes fléchées
104 350,00	**0,00**	Subvention pour charges d'investissement fléchée
0,00	**0,00**	Recettes propres fléchées
157 225,00	**1 106 791,00**	Autres financements publics fléchés
629 000,00	**909 051,09**	Financements de l'Etat fléchés
8 116 519,29	**9 282 586,09**	**TOTAL DES RECETTES (C)**

B. Les dépenses budgétaires 2027

Les dépenses de personnel Sous-Plafond :

Les dépenses de personnel Sous-Plafond sont évaluées à 6 231 500 € pour l'année 2027, dont :

- 5 670 000 € pour le paiement des salaires des personnels titulaires et contractuels Sous-Plafond ;
- 80 000 € pour le paiement des VSC sous plafond ;
- 481 500 € d'autres dépenses de personnel, dont 320 000 € pour le versement des ARE et 120 000 € de taxes sur salaires.

Les dépenses de personnel Hors-Plafond :

Les dépenses de personnel Hors-Plafond sont évaluées à 1 607 600 € pour l'année 2027, dont :

PROJET	ETP BI 2027	ETPT BI 2027	Masse salariale
REMINAT PHASE I	0,00	0,58	29 000,00
REMINAT PHASE II	2,00	2,00	85 200,00
REMINAT PHASE III	3,80	3,80	202 400,00
FV PETRELS	0,00	0,42	23 000,00
FV TUIT TUIT	1,00	1,00	55 000,00
FEDER ONGULES	1,00	2,75	110 000,00
SNB2025-PANDANAIE	0,00	0,75	47 000,00
DAAF2026-ECOGARDES	0,00	0,08	3 000,00
SNB2026 TUIT TUIT	4,00	4,00	190 000,00
BEST LIFE Les Makes (VSC)	1,00	1,00	29 000,00
FEDER GD BENARE	13,60	13,60	615 000,00
ADEME DECHETS MAFATE	1,00	1,00	57 000,00
ADEME_DPT_STRATEGIE APN (VSC)	1,00	1,00	29 000,00
FEDER-PETRELS	2,00	1,58	83 000,00
FV-JDN2024-27	1,00	1,00	50 000,00
VSC Sous plafond	0,00	2,75	
TOTAL	31,40	37,31	1 607 600

Les dépenses de personnel inscrites au BI 2027 s'élèvent à 7 839 100 €.

2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sur recettes globalisées (935 200 €) :

- 651 500 € en AE et 666 500 € en CP seront consacrés aux dépenses spécifiquement liées au fonctionnement général de l'établissement.
- 267 700 € en AE et 268 700 € de CP seront dédiés à la mise en œuvre des actions du Projet d'Etablissement sur dotation :
  - Actions territorialisées 31 700 €
  - Sensibilisation des scolaires 45 000 €
  - Création d'outils pédagogiques 29 000 €
  - Animation marque Esprit Parc National 15 000 €
  - Mise en œuvre de la réglementation 5 000 €
  - Fiabilisation de la structure système 32 400 €
  - Mise en œuvre de la stratégie de communication 23 500 €
  - Fonctionnement de l'accueil grand public à la Maison du Parc pour 50 000 €

Les dépenses de fonctionnement sur recettes fléchées (1 691 080 €) :

Les dépenses de fonctionnement sur recettes fléchés sont inscrites pour 1 549 050 € en AE et 1 691 080 € en CP.

Les projets financés par le Fonds Vert en 2023 vont connaitre des niveaux de réalisation élevés :

- Pétrels 30 000 €
- REMINAT phase 1 : 114 450 €

Sur les programmes financés par les crédits SNB2030, il est prévu les dépenses de fonctionnement suivantes (CP):

- SNB REMINAT-phase 2 et 3 : 65 000 €
- SNB Jours de la Nuit : 197 000 €
- SNB Tuit-Tuit : 100 000 €
- Projet ongulés (FEDER et SNB) 190 000 €
- SNB Pandanaie : 108 000 €

Sur les projets financés en 2026 :

- ADEME – Stratégie APN : 80 000 €
- BEST LIFE MAKES : 21 000 €
- FEADER Volcan littoral : 67 030 €
- FEADER Schéma des Ilets Mafate 200 000 €
- FEDER Grand Benare : 268 000 €
- SNB TUIT-TUIT 2026 : 125 000 €

Les dépenses de fonctionnement globales sont prévues à hauteur de 2 468 250 € en AE et de 2 626 280 € en CP.

3. Les dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention sont prévues pour un montant de 21 700 € en AE et de 27 700 € en CP.

4. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sur recettes globalisées (141 000 €) :

Ces dépenses concernent l'acquisition de véhicules et de matériel informatique et des petits travaux d'entretien du bâtiment du siège, pour les dépenses générales.

Les dépenses d'investissement sur recettes fléchées (379 200 €) :

Concernent essentiellement, l'engagement de la maitrise d'œuvre du projet de développement touristique autour de la Maison du Parc et le domaine des Tourelles, ainsi que la réalisation des travaux de restauration écologique sur la RN3.

Les crédits ouverts en investissement au BI 2027 sont de 373 200 € en AE et de 520 200 € en CP.

5. Récapitulatif des dépenses

DEPENSES						
	Montants Budget N-1		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	6 739 700,00	6 739 700,00	7 125 087,00	7 125 087,00	7 839 100,00	7 839 100,00
dont contributions employeur au CAS Pension	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Fonctionnement	1 928 920,00	2 210 460,00	1 903 311,35	1 746 039,45	2 468 250,00	2 626 280,00
Intervention	30 100,00	38 100,00	21 300,00	29 300,00	21 700,00	27 700,00
Investissement	291 200,00	322 200,00	600 252,33	407 977,29	373 200,00	520 200,00
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	8 989 920,00	9 310 460,00	9 649 950,68	9 308 403,74	10 702 250,00	11 013 280,00

6. Le suivi des opérations financées par les conventions SNB 2024, 2025 et 2026 :

Prévisions des dépenses des opérations financées par la Convention SNB 2024

Intitulé de l'opération Conventions SNB 2024	Montant convention PNRUN + ben secondaires	Montant convention PNRUN	Montant recettes encaissées PNRUN	Consommation AE<2027	BI 2027 (AE)	Tx conso AE	Consommation CP<2027	BI 2027 (CP)	Tx conso CP
ReMiNat phase 2	674 223	608 477	456 358	171 833	90 200	43%	157 016	100 200	42%
JDN 24-27	890 089	890 089	667 567	482 793	247 000	82%	325 210	247 000	64%
TUIT-TUIT 24-26	920 580	482 479	361 860	287 520	140 000	89%	171 618	155 000	68%
Total	2 484 892	1 981 045	1 485 784	942 146	477 200	72%	653 844	502 200	58%

Concernant les reversements aux bénéficiaires secondaires :

Intitulé de l'opération	Bénéficiaires secondaires	Montant convention	Total reversé <2027	reversement prévisionnel 2027	Taux de reversement
ReMiNat phase 2	CBNM	65 746 €	24 303 €	25 000 €	75%
TUIT-TUIT 24-26	SEOR	438 101 €	438 101 €		100%

Prévisions de dépenses des opérations financées par la Convention SNB 2025

Intitulé de l'opération Conventions SNB 2025	Cout total de l'opération	Montant convention PNRUN	Montant recettes encaissées	Consommation AE<2027	BI 2027 (AE)	Tx conso AE	Consommation CP<2027	BI 2027 (CP)	Tx conso CP
ReMiNat Tranche 3	892 261	892 261	713 809	81 390	242 400	36%	63 681	252 400	35%
Gestion de la Pandanaie + OFB	351 500	289 500	151 600	159 023	130 000	100%	134 306	155 000	100%
Régulation des ongulés féraux	660 364	218 692	174 954	49 240	150 000	91%	37 575	150 000	86%
Total	1 904 125	1 400 453	1 040 362	289 654	522 400	58%	235 562	557 400	57%

Prévisions de dépenses des opérations financées par la Convention SNB 2026

Intitulé de l'opération Conventions SNB 2026	Cout total de l'opération	Montant convention PNRUN	Montant recettes encaissées	Consommation AE<2027	BI 2027 (AE)	Tx conso AE	Consommation CP<2027	BI 2027 (CP)	Tx conso CP
Conservation Tuit-Tuit 2026-2028	719 464	683 626	205 088	95 968	302 200	58%	85 068	317 200	59%
Chantiers expérimentaux Reminat	79 373	79 373	23 811	-	40 000	50%	-	2 000	3%
Total	798 837	762 999	228 899	95 968	342 200	57%	85 068	319 200	53%

C. Equilibre général du budget initial 2027

	BR1 2026		BI 2027	
	AE	CP	AE	CP
TOTAL DES DEPENSES	9 649 950,68	9 308 403,74	10 702 250,00	11 013 280,00
TOTAL DES RECETTES		8 635 021,97		9 282 586,09
SOLDE BUDGETAIRE		-673 381,77		-1 730 693,91

En synthèse, le Budget Initial 2027 est déficitaire de 1 730 693,91 €, dont 1 662 037,91 € sur les projets fléchés. La mobilisation des fonds FEDER et FEADER permet de diversifier les ressources, mais ces financements ne prévoient pas le versement d'avances, aussi le Parc national est dans l'obligation d'avancer les dépenses. De plus, des avances de 70% ont été encaissées en 2025 sur les projets financés sur la SNB 2025, alors que les dépenses sont en cours de réalisation

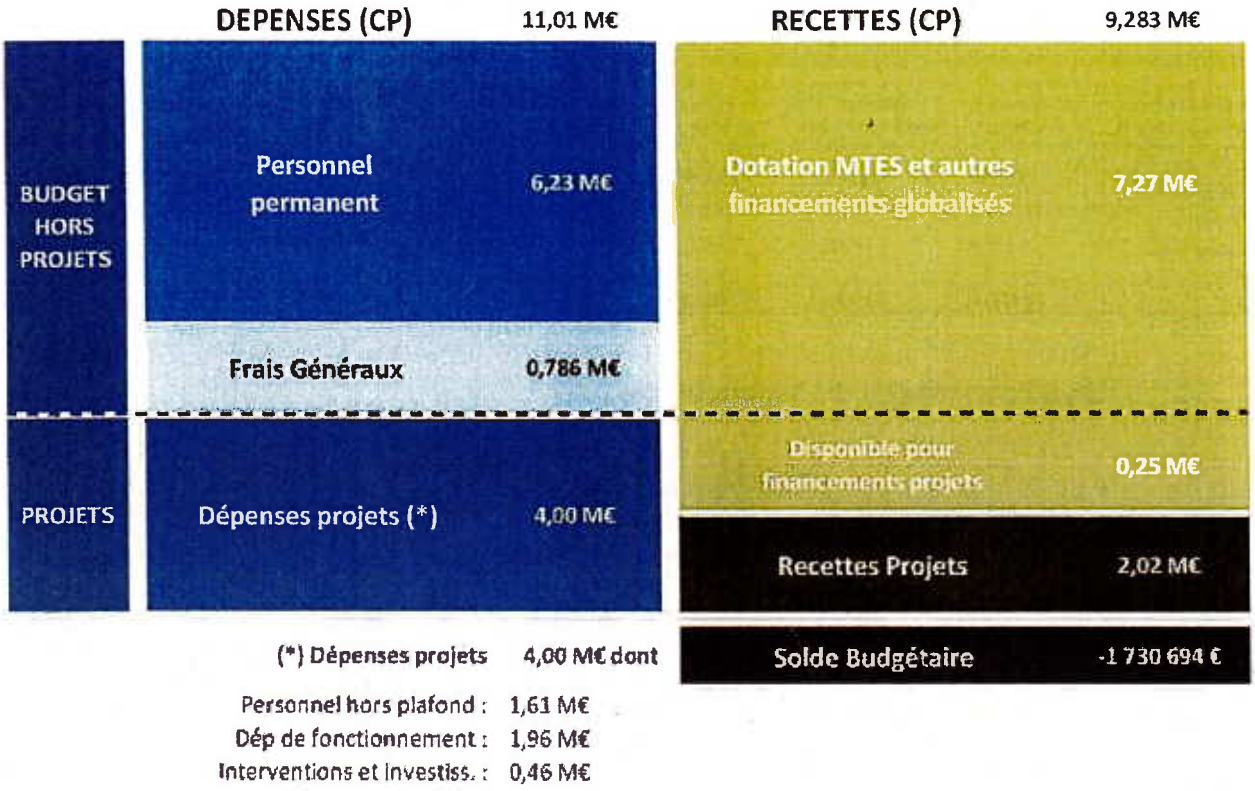
D. Prévision comptable de la situation patrimoniale

Au regard du solde budgétaire déficitaire déterminé précédemment, le compte de résultat prévisionnel s'établirait avec un résultat patrimonial négatif de -1 210 493,91 €. La capacité d'autofinancement est ramenée à – 710 493,91 € après prise en compte de la dotation aux investissements estimée à 500 000 €.

L'exécution du budget 2027 et son équilibre se finaliseraient par une diminution de la trésorerie de -1 755 693,91 € dont le niveau final serait de 3 775 631,88 € et par une baisse du Fonds de Roulement de -1 230 693,91 € dont le niveau final serait de 3 382 959,99 €. Le plan de trésorerie prévoit un solde mensuel qui oscillerait entre 3,2 M€ à son niveau le plus faible avec des pics à 5,6 M€ au moment du versement de la dotation de fonctionnement du Ministère. L'évolution mensuelle de la trésorerie présente un niveau acceptable tout au long de l'année.

	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-693 940,71	-174 255,32	-1 230 693,91
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	724 676,50	687 721,14	525 000,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 418 617,21	-861 976,46	-1 755 693,91
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	3 910 710,11	4 613 653,90	3 382 959,99
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 016 910,94	-917 671,89	-392 671,89
Niveau final de la TRESORERIE	4 927 621,05	5 531 325,79	3 775 631,88

Le Budget initial de l'exercice 2027 présenté pour approbation par le Conseil d'Administration montre une activité très soutenue de l'établissement sur les projets d'établissement et notamment les projets fléchés.



Au regard des éléments décrits précédemment, les niveaux finaux de trésorerie et de Fond de Roulements prévus au BI 2027, permettent à l'établissement de faire face en 2027 aux engagements contractés.

Le Directeur

Jean-Philippe DELORME

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT			

Nombre de postes de travail à financer à l'échelon de l'organisme en ETPT

NB : Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emploi sous plafond LFI est strictement égale au plafond inscrit sur le programme chef de file du budget général de l'Etat.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme intervenant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND D'ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL [= 1 + 2 + 3 + 4]						
1 - TITULAIRES						
* Sur le CE						
* Autres catégories non prévues						
2 - CONTRACTUELS						
* Contractuels non permanents						
* CDI						
* CDD						
* Contractuels de droit privé						
* CDI						
* CDD						
3 - CONTRATS AIDES						
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocation chômage, impôts et taxes associés...)						

* Il convient de prévoir une colonne à la fin du tableau pour chaque type de dépenses de personnel supplémentaire (ex : CET, heures supplémentaires, astreintes, indemnités de départ en retraite, ...) et de préciser dans la dernière colonne de quelle nature elle relève. Par défaut, la ligne 4 est à compléter par les dépenses relatives aux organismes dotés d'agents de droit privé.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT *	Dépenses de personnel *
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME [5 + 6]		
5 - EMPLOIS REMUNERES AU TITRE DE MAD		
6 - EMPLOIS NON REMUNERES AU TITRE DE MAD		

* Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme mais rémunérés par un autre organisme et dépenses afférentes. Le montant de la dépense de personnel correspond à celui de l'organisme d'accueil.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme

(Mises à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT *	Dépenses de personnel *
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES [7 + 8]		
7 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME		
8 - EMPLOIS NON REMUNERES PAR L'ORGANISME		

* Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme mais rémunérés par d'autres personnes morales et dépenses afférentes. Le montant de la dépense de personnel correspond à celui de l'organisme d'accueil.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2027

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

DEPENSES						
	Montants Budget N-1		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	6 739 700,00	6 739 700,00	7 125 067,00	7 125 067,00	7 839 100,00	7 839 100,00
[illegible]	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Fonctionnement	1 [illegible]	2 210 460,00	1 903 311,35	1 746 039,45	3 468 250,00	2 626 280,00
Intervention	30 100,00	38 100,00	21 300,00	29 300,00	21 700,00	27 700,00
Investissement	291 200,00	322 200,00	699 252,33	407 977,29	373 200,00	520 200,00
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	8 589 920,00	9 310 460,00	9 848 950,68	9 308 403,74	10 702 250,00	11 013 280,00
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	0,00		0,00		0,00	

RECETTES			
Montants Budget N-1	*Montants prévision d'exécution N-1*	Montants Budget initial N	
7 225 944,29	7 317 124,00	7 266 744,00	Recettes globalisées
0,00	0,00	0,00	Subvention pour charges d'investissement
1 750,00	51 430,00	1 050,00	Recettes propres
0,00	0,00	0,00	Autres financements publics
0,00	0,00	0,00	Fiscalité affectée
7 224 194,29	7 265 694,00	7 265 694,00	Autres financements de l'Etat
0,00	0,00	0,00	Subvention pour charges de service public
890 575,00	1 317 997,87	2 015 842,09	Recettes fléchées
104 350,00	110 000,00	0,00	Subvention pour charges d'investissement fléchée
0,00	0,00	0,00	Recettes propres fléchées
157 225,00	268 027,95	1 106 791,08	Autres financements publics fléchés
629 000,00	941 870,02	909 051,09	Financements de l'Etat fléchés
8 116 519,29	8 636 021,87	9 282 586,09	TOTAL DES RECETTES (C)
1 193 940,71	673 381,77	1 733 663,91	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

Pour la colonne 'Subvention pour charges d'investissement fléchée', aucune nature ne porte le code infocentre '29'. Les montants de la colonne reste à 0,00

Pour la colonne 'Subvention pour charges d'investissement', aucune nature ne porte le code infocentre '28'. Les montants de la colonne reste à 0,00

Pour la colonne 'Recettes propres fléchées', aucune nature ne porte le code infocentre '22'. Les montants de la colonne reste à 0,00

Pour la colonne 'Autres financements publics', aucune nature ne porte le code infocentre '17'. Les montants de la colonne reste à 0,00

Pour la colonne 'Fiscalité affectée', aucune nature ne porte le code infocentre '16'. Les montants de la colonne reste à 0,00

Pour la colonne 'Subvention pour charges de service public', aucune nature ne porte le code infocentre '14'. Les montants de la colonne reste à 0,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
CONNAISSANCE / Connaissance	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	4 200,00	6 200,00
TERRITOIRE / Connaître territoire	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	4 200,00	6 200,00
GESTION / Gestion et appui à la gestion d'espaces naturels	1 604 600,00	1 604 600,00	1 741 650,00	1 884 680,00	21 700,00	25 700,00	156 200,00	306 200,00	3 524 150,00	3 821 180,00
ACCUEILLIR_VISITEURS / Accueillir visiteurs	0,00	0,00	194 700,00	199 700,00	11 500,00	13 500,00	15 000,00	15 000,00	221 200,00	228 200,00
COMMUNICATION / 4-4 Outils de communication de l'EPPN	0,00	0,00	42 700,00	42 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 700,00	42 700,00
EDUC_PRESERV_AUTRES / 4-2 Sensib accueil éduc prog préserv patri territ ti public	0,00	0,00	101 000,00	106 000,00	0,00	2 000,00	15 000,00	15 000,00	116 000,00	123 000,00
EDUC_PRESERV_SCOLAIR / 4-1 Sensib anim éduc préservation patrim territ public scola	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	11 500,00	11 500,00	0,00	0,00	62 500,00	62 500,00
DEVELOP_DURABLE / développement durable	136 000,00	136 000,00	512 000,00	568 030,00	10 200,00	10 200,00	9 000,00	9 000,00	667 200,00	723 230,00
AGRICULTURE / 3-1 Agriculture	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
AUTRES_ACT_DEV_DUR / 3-10 Autres actions de dvpt durable (déchets, APA, santé...)	50 000,00	50 000,00	197 000,00	197 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 000,00	247 000,00
TOURISME_LOISIRS_ACC / 3-3 Accompa acteurs sur tourisme, loisirs, accès à la nature	29 000,00	29 000,00	17 000,00	149 030,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	55 000,00	187 030,00
TRANSIT_ENERGETIQUE / 3-9 Accompa acteurs sur transition énergé et changemt climat	57 000,00	57 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
VALOR_SAVOIR-FAIRE / 3-6 Accomp acteur valorisa patrim culturel et savoir-faire artisa	0,00	0,00	289 000,00	213 000,00	10 200,00	10 200,00	0,00	0,00	299 200,00	223 200,00
PROTEGER_PATRIMOINES / Protéger patrimoines	1 468 600,00	1 468 600,00	1 024 950,00	1 116 950,00	0,00	2 000,00	132 200,00	282 200,00	2 625 750,00	2 869 750,00
GEST_RESTAUR_PATRIM / 2-3 Act de gest et de restaur de patrim culturel et paysager	29 000,00	29 000,00	12 000,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00	56 500,00
GEST_RESTAUR_POPUL / 2-2 Act de gest et de restaur de pop. d'espèces et de milieu	1 439 600,00	1 439 600,00	1 022 950,00	1 089 450,00	0,00	2 000,00	132 200,00	282 200,00	2 594 750,00	2 813 250,00
POL_PUB_BIODIV / Appui aux politiques publiques de la biodiversité	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
POLITIQUE_PN / Piloter politique PN	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
ANIM_EVAL_CHARTE / 5-1 Animation et évaluation de la charte	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
POLICE / Police	3 000,00	3 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	5 000,00	13 000,00	14 000,00	22 000,00
SURVEIL_PATRIMOINE / Protéger patrimoines	3 000,00	3 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	5 000,00	13 000,00	14 000,00	22 000,00
SURVEIL_TERRIT / 2-1 Surveillance du territoire et des usages	3 000,00	3 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	5 000,00	13 000,00	14 000,00	22 000,00
SOUTIEN_MANAGEMENT / A - Fonctions support	6 231 500,00	6 231 500,00	706 400,00	721 400,00	0,00	0,00	212 000,00	201 000,00	7 149 900,00	7 153 900,00
GERER_EPPN / Gérer l'établissement public de Parc national	6 231 500,00	6 231 500,00	706 400,00	721 400,00	0,00	0,00	212 000,00	201 000,00	7 149 900,00	7 153 900,00
FONCTION_GENERAL / 6-3 Fonctionnement général	0,00	0,00	650 300,00	665 300,00	0,00	0,00	112 000,00	126 000,00	762 300,00	791 300,00
GESTION_RH / 6-4 Gestion des ressources humaines	6 231 500,00	6 231 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 231 500,00	6 231 500,00
MANAGEMENT_GENERAL / 6-1 Management général	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
POL_IMMOBILIERE / 6-5 Immobilier et logistique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	100 000,00	75 000,00	120 000,00	95 000,00
TOTAL	7 839 100,00	7 839 100,00	2 468 250,00	2 638 280,00	21 700,00	27 700,00	373 200,00	520 200,00	10 702 250,00	11 013 280,00

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0,00

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées						Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total (C)
AUTRES_RECETTES_DIV / Autres recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
AUTRE_RECETTE_DIVER / Autres recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
REDEVANCES / Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
COLLECTIVITES_TERRIT / Collectivités territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 196,00	0,00	160 196,00
REGION / Région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 196,00	0,00	160 196,00
EPN_ET_AUT_ORGA_PUB / Etablissements publics nationaux et autres organismes public	0,00	0,00	7 265 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 265 694,00
OFFICE_BIODIV / Office français de la Biodiversité	0,00	0,00	7 265 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 265 694,00
ETAT / Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	909 051,09	0,00	0,00	909 051,09
AUTRE_MINISTERE / Autre ministère	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 774,00	0,00	0,00	21 774,00
PREFECTURE / Préfecture (dont FNADT, CPER...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	845 277,09	0,00	0,00	845 277,09
TUTELLE / Ministère de tutelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00
EUROPE / Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	946 595,00	0,00	946 595,00
AUTRE_EUROPE / Autre – Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 830,00	0,00	38 830,00
FEDER / FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 765,00	0,00	907 765,00
TOTAL	0,00	0,00	7 265 694,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	909 051,09	1 106 791,00	0,00	9 282 586,09

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	1 730 693,91

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2027

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 193 940,71	673 381,77	1 730 693,91	0,00	0,00	0,00	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	*1 193 940,71*	*673 381,77*	*1 730 693,91*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	Nouveaux emprunts (capital)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	*627 643,00*	*368 042,74*	*426 044,53*	*402 966,50*	*179 448,05*	401 044,53	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	0,00	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 821 583,71	1 041 424,51	2 156 738,44	402 966,50	179 448,05	401 044,53	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	0,00	0,00	0,00	1 418 617,21	861 976,46	1 755 693,91	**PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1 056 435,00*	*0,00*	*1 662 037,91*	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	0,00	0,00	0,00	362 182,21	861 976,46	93 656,00	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 821 583,71	1 041 424,51	2 156 738,44	1 821 583,71	1 041 424,51	2 156 738,44	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Opérations ou regroupement	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
FV-REMINAT_PH1_CT - REMINAT Phase 1 con	4676	REMINAT PHASE 1	185 869,79	185 869,79
FV-PETRELS_CT - PETRELS compte de tiers	4676	PETRELS	215 174,74	215 174,74
FV-REMINAT-PHASE2_CT - FV-REMINAT-PHA	4676	REMINAT PHASE 2	25 000,00	0,00
TOTAL			**426 044,53**	**401 044,53**

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Initial 2027

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	6 619 700,00	6 890 000,00	7 580 600,00	Subventions de l'Etat	7 853 194,29	8 207 564,02	8 174 745,09
*dont charges de pensions civiles**	500 000,00	500 000,00	500 000,00	Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 330 460,00	1 982 000,00	2 884 780,00	Autres subventions	157 225,00	266 027,95	1 106 791,00
Intervention (le cas échéant)	38 100,00	29 300,00	27 700,00	Autres produits	1 750,00	51 430,00	1 050,00
TOTAL DES CHARGES (1)	8 988 260,00	8 901 300,00	10 493 080,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	8 012 169,29	8 525 021,97	9 282 586,09
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0,00	0,00	0,00	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	976 090,71	376 278,03	1 210 493,91
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 988 260,00	8 901 300,00	10 493 080,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 988 260,00	8 901 300,00	10 493 080,00

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	-976 090,71	-376 278,03	-1 210 493,91
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500 000,00	500 000,00	500 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	0,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00
- produits de cession d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-476 090,71	123 721,97	-710 493,91

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	476 090,71	0,00	710 493,91	Capacité d'autofinancement	0,00	123 721,97	0,00
Investissements	322 200,00	407 977,29	520 200,00	Financement de l'actif par l'État	104 350,00	110 000,00	0,00
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	0,00	0,00	0,00
				Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Remboursement des dettes financières	0,00	0,00	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	798 290,71	407 977,29	1 230 693,91	TOTAL DES RESSOURCES (6)	104 350,00	233 721,97	0,00
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0,00	0,00	0,00	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	693 940,71	174 255,32	1 230 693,91

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-693 940,71	-174 255,32	-1 230 693,91
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	724 676,50	687 721,14	525 000,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 418 617,21	-861 976,46	-1 755 693,91
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	3 919 710,11	4 613 653,90	3 382 959,99
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 016 910,94	-917 671,89	-392 671,89
Niveau final de la TRESORERIE	4 927 621,05	5 531 325,79	3 775 631,88

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	5 031 325,79	4 628 025,79	5 681 344,79	4 952 244,79	3 638 272,00	3 478 369,40	4 781 036,14	6 253 905,14	5 672 979,88	5 434 714,88	4 915 364,88	4 738 331,84	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	0,00	2 023 818,20	0,00	200,00	1 845 227,00	0,00	2 236 481,00	0,00	0,00	0,00	1 981 217,00	0,00	7 286 944,20
Subventions pour charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'Etat	0,00	2 023 818,20	0,00	0,00	1 845 227,00	0,00	2 236 481,00	0,00	0,00	0,00	1 981 217,00	0,00	7 286 944,20
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres	0,00	500,00	0,00	200,00	0,00	0,00	305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 005,00
Recettes budgétaires fléchées	0,00	99 500,00	4 000,00	0,00	423 307,40	29 300,00	381 258,00	42 000,00	384 415,00	108 970,00	39 630,00	0,00	2 215 842,00
Subventions pour charges d'investissement fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	4 000,00	0,00	423 307,40	0,00	217 000,00	42 000,00	0,00	21 174,74	0,00	0,00	707 482,14
Autres financements publics fléchés	0,00	99 500,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00	143 258,00	0,00	384 415,00	154 795,26	39 630,00	0,00	1 136 751,26
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	215 174,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 044,53
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	215 174,74	0,00	0,00	0,00	0,00	401 044,53
- TVA encaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	215 174,74	0,00	0,00	0,00	0,00	401 044,53
- Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. TOTAL	0,00	2 023 818,20	4 000,00	200,00	2 568 804,40	211 169,70	2 617 740,00	257 174,74	384 415,00	108 970,00	1 020 847,00	0,00	9 903 830,92
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	580 000,00	580 000,00	587 000,00	586 000,00	625 200,00	586 200,00	676 500,00	626 367,00	629 000,00	625 300,00	640 000,00	601 000,00	7 336 450,00
Personnel	500 000,00	500 000,00	505 000,00	510 000,00	515 000,00	515 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	530 000,00	530 000,00	6 215 000,00
Fonctionnement	70 000,00	70 000,00	70 000,00	66 000,00	95 200,00	55 200,00	66 000,00	90 367,00	93 000,00	90 300,00	95 000,00	60 000,00	855 267,00
Intervention	0,00	0,00	2 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	27 000,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	16 000,00	0,00	15 000,00	11 000,00	57 000,00
Dépenses liées à des recettes fléchées	323 000,00	273 000,00	253 000,00	273 000,00	303 000,00	338 000,00	273 000,00	333 000,00	249 000,00	208 000,00	284 000,00	205 000,00	3 477 000,00
Personnel	133 000,00	133 000,00	133 000,00	133 000,00	151 000,00	133 000,00	133 000,00	133 000,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00	1 642 000,00
Fonctionnement	190 000,00	140 000,00	120 000,00	140 000,00	152 000,00	205 000,00	140 000,00	200 000,00	114 000,00	73 000,00	149 000,00	70 000,00	1 693 000,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	0,00	215 174,74	0,00	0,00	29 300,26	0,00	0,00	429 144,70
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	0,00	215 174,74	0,00	0,00	29 300,26	0,00	0,00	429 144,70
- TVA décaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	0,00	0,00	0,00	185 669,70	0,00	0,00	215 174,74	0,00	0,00	29 300,26	0,00	0,00	429 144,70
- Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. TOTAL	903 000,00	853 000,00	840 000,00	1 244 669,70	928 200,00	924 200,00	1 164 674,74	959 367,00	902 000,00	875 600,26	924 000,00	840 000,00	11 439 324,53
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-903 000,00	-1 091 818,20	-836 000,00	-1 244 469,70	1 640 604,40	-712 830,30	1 452 765,26	-701 825,26	-517 585,00	-766 630,26	96 847,00	-840 000,00	-1 535 493,61
SOLDE CUMULE (1) + (2)	4 628 025,79	3 536 344,79	4 822 244,79	3 638 272,00	5 478 369,40	4 781 036,14	6 233 905,14	5 672 979,88	5 434 714,88	4 915 364,88	4 738 331,84	3 775 831,84	

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	**0,00**	**0,00**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**	
Recettes fléchées (b)	**0,00**	**2 015 842,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 015 842,09**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	909 051,09	0,00	0,00	0,00	909 051,09
Autres financements publics fléchés	0,00	1 106 791,00	0,00	0,00	0,00	1 106 791,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	**0,00**	**3 677 880,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 677 880,00**
Personnel						
AE=CP	0,00	1 607 600,00	0,00	0,00	0,00	1 607 600,00
Fonctionnement						
AE	0,00	1 549 050,00	0,00	0,00	0,00	1 549 050,00
CP	0,00	1 691 080,00	0,00	0,00	0,00	1 691 080,00
Intervention						
AE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement						
AE	0,00	246 200,00	0,00	0,00	0,00	246 200,00
CP	0,00	379 200,00	0,00	0,00	0,00	379 200,00
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	**0,00**	**-1 662 037,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-1 662 037,91**

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	**0,00**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**	**-1 662 037,91**

TABLEAU 9

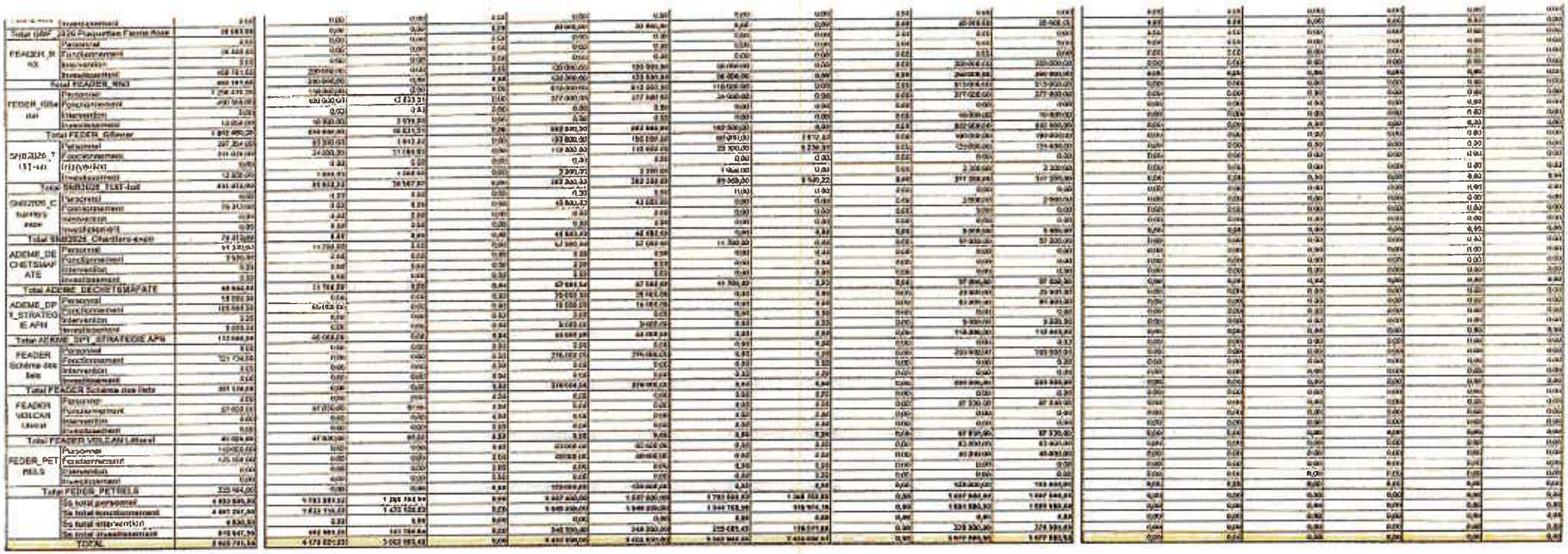
Opérations pluriannuelles - prévision

TOUTE INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût global initial	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE ouvertes en N au titre des dépassements d'exécution*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP ouverts en N au titre des dépassements d'exécution*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (8) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
AG11-FB	Personnel	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Est - Plaine	Fonctionnement	53	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technique	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total AG11-FB | Secteur Est - Plaine		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-PETROLS | Projet Pétrels	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-PETROLS | Projet Pétrels		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-REMNAT-PHASE1 | Projet	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-REMNAT-PHASE1 | Projet		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-TUIT-TUIT	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-TUIT-TUIT		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-REMNAT-PHASE2 | Projet	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-REMNAT-PHASE2 | Projet		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-BEN-ONGLES	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-BEN-ONGLES		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BenLife Marin	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total BenLife Marin		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PV-JON2024-2F	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total PV-JON2024-2F		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SNB-ONGLES 2025	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total SNB-ONGLES 2025		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SNB-PANDANAE 2025	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total SNB-PANDANAE 2025		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SNB-REMNAT_PH3 2025	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total SNB-REMNAT_PH3 2025		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GMF2025_VIVRIGEL	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total GMF2025_VIVRIGEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P113_ETUDE_BRUIT	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total P113_ETUDE_BRUIT		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DI_PdP_SCENE	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total DI_PdP_SCENE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTAURE-MARES	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RESTAURE-MARES		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAAF_ECO-GARDE_2026	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total GAAF_ECOGARDE_2026		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GMF_2026 Paquebots	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



* A l'occasion du budget Initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
FV-PETRELS | Projet Pétrels	Financement de l'Etat*	736 780,96	460 898,87	217 909,69	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total FV-PETRELS | Projet Pétrels		**736 780,96**	**460 898,87**	**217 909,69**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FV-REMINAT-PHASE1 | Projet	Financement de l'Etat*	1 163 996,00	540 629,20	623 367,40	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total FV-REMINAT-PHASE1 | Projet		**1 163 996,00**	**540 629,20**	**623 367,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FEDER-ONGULES	Financement de l'Etat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	431 200,00	61 299,34	188 650,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total FEDER-ONGULES		**431 200,00**	**61 299,34**	**188 650,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
BestLife Maido	Financement de l'Etat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	100 000,00	83 113,76	10 000,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	38 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total BestLife Maido		**138 000,00**	**121 113,76**	**10 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DEAL-PNA petrels - DEAL-PNA petrels	Financement de l'Etat*	20 000,00	16 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total DEAL-PNA petrels - DEAL-PNA		**20 000,00**	**16 000,00**	**4 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
P113_ETUDE_BRUIT	Financement de l'Etat*	60 000,00	18 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total P113_ETUDE_BRUIT		**60 000,00**	**18 000,00**	**42 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
BESTLIFE-MAKES	Financement de l'Etat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	99 292,74	29 627,94	28 830,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total BESTLIFE-MAKES		**99 292,74**	**29 627,94**	**28 830,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
DAAF_ECOGARDE_2026	Financement de l'Etat*	21 774,00	0,00	21 774,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total DAAF_ECOGARDE_2026		**21 774,00**	**0,00**	**21 774,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FEDER_GBenar	Financement de l'Etat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements publics**	1 817 865,28	0,00	899 311,00	0,00	0,00	0,00
	Autres financements***	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total FEDER_GBenar		**1 817 865,28**	**0,00**	**899 311,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Ss total financement de l'Etat	**2 001 550,96**	**1 035 526,15**	**909 051,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Ss total autres financements publics	**2 448 358,02**	**173 241,04**	**1 106 791,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Ss total autres financements	**38 000,00**	**38 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL		**4 487 908,98**	**1 248 769,19**	**2 015 842,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés
** Autres financements publics et autres financements publics fléchés
*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI n
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	1 716 710,96
	2	Niveau initial du fonds de roulement	4 613 653,90
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-917 671,89
	4	Niveau initial de la trésorerie	5 531 325,79
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	930 153,80
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	4 601 171,99
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	10 702 250,00
	6	Résultat patrimonial	-1 210 493,91
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-710 493,91
	8	Variation du fonds de roulement	-1 230 693,91
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0,00
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0,00
		Variation des stocks	+ / -	0,00
		Charges sur créances irrécouvrables	-	0,00
		Produits divers de gestion courante	+	0,00
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	500 000,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	500 000,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	0,00
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0,00
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	0,00
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-1 730 693,91
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non		25 000,00
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-1 755 693,91
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-1 662 037,91
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-93 656,00
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		525 000,00
	16	Variation des restes à payer		-311 030,00
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer		1 405 680,96
	18	Niveau final du fonds de roulement		3 382 959,99
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement		-392 671,89
	20	Niveau final de la trésorerie		3 775 631,88
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		-731 884,11
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		4 507 515,99

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale